

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La société MAKATEB EL HORCHANI, qui détient de concert 77 947 actions représentant 0,43% du capital et des droits de vote de la BANQUE DE L'HABITAT, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 04 décembre 2014, les seuils de 5% et 10% des actions et des droits de vote suite à l'acquisition directe sur le marché de 1 750 587 actions représentant 9,73% du capital de la banque.

Suite à ce franchissement de seuil, la société MAKATEB EL HORCHANI détient dans la BANQUE DE L'HABITAT:

- Directement 1 750 587 actions représentant 9,73 % du capital;
- De concert avec Fares, Yesmine et Neila HORCHANI, ainsi que les sociétés HORCHANI Finance et HORCHANI Peches 77 947 actions représentant 0,43% du capital.

La société MAKATEB EL HORCHANI a déclaré comme objectifs visés au cours des 12 prochains mois :

- de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'elle n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 10 décembre 2014 par Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse.